

L'héritage des « indignés » espagnols

Analyse

SANDRINE MOREL
MADRID - correspondance

Cinq années se sont écoulées depuis le 15 mai 2011 et la manifestation « Pour une démocratie réelle maintenant » qui a donné naissance au mouvement des « indignés » en Espagne. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? L'Espagne est plongée dans une crise politique inédite. Le gouvernement conservateur de Mariano Rajoy assure l'intérêt depuis les élections législatives du 20 décembre 2015. Le Parlement n'est pas parvenu à former un gouvernement. Rien ne garantit que de nouvelles élections, prévues le 26 juin, débloquent la situation. Le bipartisme a volé en éclats, et le temps des accords et des coalitions n'a pas encore été assimilé.

Ce blocage est-il l'héritage des « indignés » ? S'il est encore trop tôt pour mesurer l'ampleur des conséquences qu'aura le « 15-M » sur la société et l'échiquier politique, il a changé l'Espagne. Comme en France avec Nuit debout, le mouvement des « indignés » est né dans un contexte de profonde déception des électeurs de gauche envers le Parti socialiste, qui gouvernait sous la férule de José Luis Rodríguez Zapatero. Ses concessions aux exigences émanant de Bruxelles, les mesures d'austérité prises en 2010, sa réforme du travail controversée, son impuissance reconnue face à la crise qui s'aggravait de mois en mois, ont créé le cadre propice à l'éclosion des « indignés ».

UNE BANDE « D'ANTISYSTÈME »

Se sentant dépouillés de représentation dans les institutions, les électeurs de gauche ont crié dans la rue le slogan « Non, ils ne nous représentent pas » lors d'une manifestation convoquée par un groupe de jeunes indignés et relayée par les réseaux sociaux. Derrière ce cri se cachait aussi la colère contre la crise et le manque d'emplois, contre l'absence de perspectives d'avenir pour les jeunes, contre des scandales de corruption à répétition et la croissance des inégalités sociales. La conséquence du 15-M a été la politisation accélérée des jeunes Espagnols. Nés après la mort de Franco (1975), élevés dans une société de consommation dopée par l'entrée dans l'Union européenne après quarante ans de dictature, ils étaient très peu politisés. « Nous dormions, nous nous sommes réveillés » était l'un des slogans des « indignés ». La Puerta del Sol, à Madrid, et les autres

places du pays ont été une école où ils ont appris à débattre en public et à tout remettre en cause.

A l'époque, le Parti populaire (PP, droite) réduit le 15-M à une bande « d'antisystème ». Le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), désarçonné, ne sait pas comment réagir face une masse qui crie contre le « PPSOE ». Les Espagnols, à 80 %, se disent solidaires de ce mouvement pacifique, qui a contribué à ce que la crise économique ne se traduise pas par une explosion de violence. Et les médias posent sans cesse la même question : vont-ils créer un parti ? La réponse est toujours la même : non. Il a fallu trois ans pour que naisse Podemos, en mars 2014, que son chef de file, Pablo Iglesias, définit comme « la traduction électorale la plus complète du 15-M », et un an de plus pour que de nombreuses villes passent, en 2015, sous la coupe de « plates-formes citoyennes », nourries d'activistes et soutenues par Podemos, comme Madrid, Barcelone ou Cadix. Trois années de maturation, durant lesquelles le mouvement des « indignés » est resté vivant, à travers notamment des assemblées hebdomadaires décentralisées dans les quartiers de Madrid et des grandes villes d'Espagne.

Les « marées », ces mobilisations convoquées par messagerie instantanée, ont envahi les rues. La « marée blanche » en défense de la santé publique, la « marée verte » pour la protection de l'éducation publique. La Plate-forme des victimes des crédits immobiliers, la PAH, s'est étendue dans toute l'Espagne. Il suffisait qu'une personne sur le point d'être expulsée de son logement appelle la PAH pour que des centaines d'autres se réunissent pour bloquer la porte aux huissiers, pacifiquement. A la télévision, les tertulias, ces débats où des journalistes commentent pendant des heures l'actualité sur un ton enflammé, sont devenus à la mode.

Les élections du 20 décembre ont montré combien l'émergence des « indignés » a influencé les agendas de tous les partis. En premier lieu de Podemos, mais aussi du PSOE, qui a rédigé un programme électoral tourné à gauche, ou de Ciudadanos, parti libéral ayant hérité de l'indignation de la droite pour les scandales de corruption. Et même, dans une moindre mesure, du PP, qui a été obligé de reconnaître le besoin de « régénération politique » du pays. Depuis le passage à la politique de nombreux activistes, via les plates-formes citoyennes ou Podemos, la mobilisation sociale s'est considérablement réduite en Espagne. Mais le mouvement des « indignés » n'est pas mort : il est entré dans les institutions. ■

sandrine.mo@gmail.com



LA CHRONIQUE
DE THOMAS PIKETTY

Pour un noyau dur européen

Réfugiés, dettes, chômage : la crise européenne semble interminable. Pour une part croissante de la population, la seule réponse lisible est celle du repli national : sortons de l'Europe, revenons à l'Etat-nation, et tout ira mieux. Face à cette promesse illusoire, mais qui a le mérite de la clarté, le camp progressiste ne fait que tergiverser : certes, la situation n'est pas brillante, mais il faut persister et attendre que les choses s'améliorent et, de toute façon, il est impossible de changer les règles européennes. Cette stratégie mortifère ne peut plus durer. Il est temps que les principaux pays de la zone euro reprennent l'initiative et proposent la constitution d'un noyau dur capable de prendre des décisions et de relancer notre continent.

Il faut commencer par tordre le cou à cette idée selon laquelle l'état de l'opinion interdirait de toucher aux traités européens. Puisque l'opinion publique déteste l'Europe actuelle, alors ne changeons rien ! Le raisonnement est absurde, et surtout, il est faux. Soyons précis. Revoir l'ensemble des traités conclus par les 28 pays pour instituer l'Union européenne, en particulier lors du traité de Lisbonne de 2007, est sans doute prématuré : le Royaume-Uni et la Pologne, pour ne citer qu'eux, ont des agendas qui ne sont pas les nôtres. Mais cela n'implique pas qu'il faille rester les bras ballants. Il est tout à fait possible de conclure, parallèlement aux traités existants, un nouveau traité intergouvernemental entre les pays de la zone euro qui le souhaitent.

La meilleure preuve, c'est que cela a été fait en 2011-2012. En quelques mois, les pays de la zone ont négocié et ratifié deux traités intergouvernementaux avec de très lourdes conséquences budgétaires : l'un instituant le MES (Mécanisme européen de stabilité, un fonds doté de 700 milliards d'euros permettant de venir en aide aux pays de la zone) ; l'autre, le TSCG (Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance de la zone euro), fixant les nouvelles règles budgétaires et des sanctions automatiques applicables aux pays membres.

Le problème est que ces deux traités n'ont fait qu'aggraver la récession et la dérive technocratique de l'Europe. Les pays demandant le soutien du MES doivent signer un « Memorandum of Understanding » avec les représentants de la fameuse « troïka » (article 13 du traité MES). En quelques lignes, on a ainsi donné à une poignée de technocrates issus de la Commission européenne, de la BCE et du FMI, parfois compétents et parfois beaucoup moins, le pouvoir de superviser la réforme des systèmes de santé, de retraites, d'impôts, etc. de pays entiers, tout cela dans la plus grande opacité et sans con-

Thomas Piketty est économiste, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, professeur à l'Ecole d'économie de Paris

trôle démocratique. Quant au TSCG (article 3), il fixe une cible totalement irréaliste de déficit structurel maximal de 0,5 % du PIB. Précisons qu'il s'agit d'une cible de déficit secondaire (après intérêts de la dette) : dès que les taux d'intérêt remonteront, cela impliquera pendant des décennies d'énormes excédents primaires de 3 % ou 4 % du PIB pour tous les pays ayant accumulé des dettes importantes à la suite de la crise, c'est-à-dire la quasi-totalité de la zone. On oublie au passage que l'Europe s'est construite dans les années 1950 sur l'annulation des dettes du passé (notamment au bénéfice de l'Allemagne), et que ce sont ces choix politiques qui ont permis d'investir dans la croissance et les nouvelles générations.

Ajoutons que ce bel édifice – MES et TSCG – est placé sous le contrôle du conseil des ministres des finances de la zone euro, qui se réunit à huis clos, et qui nous annonce régulièrement, au milieu de la nuit, qu'il a sauvé l'Europe, avant qu'on ne se rende compte dans la journée qui suit que ses membres ne savent pas eux-mêmes ce qu'ils ont décidé. Belle réussite pour la démocratie européenne au XXI^e siècle !

Une chambre de la zone euro

La solution s'impose : il faut remettre ces deux traités sur le chantier et donner à la zone euro de véritables institutions démocratiques, capables de prendre des décisions claires après une délibération au grand jour. La meilleure option serait la constitution d'une chambre parlementaire de la zone euro, constituée de représentants des Parlements nationaux, en proportion de la population de chaque pays et des différents groupes politiques. Cette chambre aurait à trancher toutes les décisions budgétaires et financières concernant directement la zone euro, à commencer par le MES, le contrôle des déficits et la restructuration des dettes. Elle pourrait aussi voter un impôt commun sur les sociétés et un budget de la zone permettant d'investir dans les infrastructures et les universités.

Ce noyau dur européen sera ouvert à tous les pays, mais personne ne doit pouvoir bloquer ceux qui souhaitent avancer plus vite. Concrètement, si la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, qui, ensemble, représentent plus de 75 % de la population et du PIB de la zone euro, parviennent à un accord, alors ce nouveau traité intergouvernemental doit pouvoir entrer en vigueur.

Dans un premier temps, l'Allemagne aura sans doute peur d'être mise en minorité au sein d'une telle chambre parlementaire. Mais elle ne pourra refuser ouvertement la démocratie, sauf à prendre le risque de renforcer irrémédiablement le camp anti-euro. Surtout, ce nouveau système constitue une proposition équilibrée : on ouvre la voie à des annulations de dettes, mais, dans le même temps, on oblige ceux qui veulent en bénéficier – comme la Grèce – à se soumettre à l'avenir à la loi de la majorité. Un compromis est à portée de main, pourvu que l'on mette de côté les conservatismes et les égoïsmes nationaux. ■

IL EST TOUT À FAIT
POSSIBLE
DE CONCLURE
UN NOUVEAU
TRAITÉ INTER-
GOUVERNEMENTAL
ENTRE LES PAYS
DE LA ZONE EURO
QUI LE SOUHAITENT

Médiateur | PAR FRANCK NOUCHI

Une leçon londonienne

Fallait-il ou non titrer en « une » du Monde que le nouveau maire de Londres est musulman ? Dominique Lagadec résume assez bien les critiques de nombreux lecteurs. Expliquant avoir été « choquée », par ces deux titres, publiés en première page : « Un travailliste musulman favori pour remporter la mairie de Londres » (4 mai) ; « Sadiq Khan premier maire musulman de Londres » (8-9 mai), elle écrit : « Parler de la religion d'une personne (que ce soit dans un journal ou ailleurs) n'a de légitimité que si elle a un rapport avec le sujet traité. Or, en l'occurrence, Sadiq Khan n'a pas été élu parce qu'il était musulman, mais plutôt en raison de son programme (construire plus de logements, baisser le coût des transports...) ou de son parcours (avocat des droits de l'homme, ministre des transports...). Le Monde n'avait donc aucune légitimité à mettre en avant, dans le titre de première page, le fait qu'il est musulman, même si ce fait ne constitue pas un sujet tabou et aurait pu être mentionné dans l'article. » « Je frémis, conclut M^{me} Lagadec, à l'idée que désormais, pour chaque personnalité (maire, ministre...), indépendamment du sujet, vous énonciez sa religion, sa façon de pratiquer ou pas, ainsi que son pedigree, et que ce soit ensuite repris par les autres médias. »

Dans le remarquable portrait qu'il lui a consacré (Le Monde daté 8-9 mai), notre correspondant à Londres, Philippe Bernard, interrogeait le futur maire de Londres sur sa foi musulmane. « C'est une partie de qui je suis, expliquait-il. Mais comme tout le monde, j'ai des identités multiples : je suis un Londonien, un Britannique, un Asiatique d'origine pakistanaise, un supporter de Liverpool, un père, un mari, un travailliste et un musulman. » « Chacun est libre de révéler ou non son appartenance religieuse, commente Phi-

lippe Bernard. A partir du moment où, durant la campagne électorale, Sadiq Khan a mis en avant le fait d'être musulman, il n'y avait aucune raison de taire cette information. » « Je pense que l'élection d'un maire musulman à Londres est un événement pour le Royaume-Uni et pour l'Europe (en particulier pour la France), et que cela méritait d'être mis en avant fortement à la « une », estime pour sa part Luc Bronner, le directeur des rédactions. Nous avons par ailleurs titré sur « un travailliste musulman », et pas sur un « musulman », qui m'aurait semblé plus problématique. La question religieuse, comme le pointait Philippe Bernard, ayant par ailleurs été un des enjeux de la campagne, le fait d'évoquer la religion de Sadiq Khan était indispensable. A l'inverse, nous aurions été critiqués, par d'autres, si nous avions choisi d'éviter l'appartenance religieuse de Khan : il nous aurait été reproché de ne pas donner suffisamment d'importance à l'émergence d'une figure musulmane modérée à la tête d'une capitale européenne, alors que n'importe quel djihadiste « à l'intelligence d'un cendrier » est certain de faire la « une » des médias du monde entier. »

L'IDENTITÉ RELIGIEUSE

Je suis d'accord avec cette position, à une réserve près, qui concerne le sort réservé, à la « une » du journal, à Zac Goldsmith, l'adversaire conservateur de Sadiq Khan. Le 4 mai, l'un des sous-titres de la manchette du Monde précisait : « Le candidat travailliste affronte le conservateur eurosceptique et écologiste Zac Goldsmith, le fils du milliardaire franco-anglais juif Jimmy Goldsmith ». Cette formulation, et le fait même que nous écrivions que Zac Goldsmith est juif – un fait contesté par quelques lecteurs –, a suscité plusieurs courriels critiques. « J'entends bien, écrit ainsi Thierry du Bled, que Zac Goldsmith avait

en face de lui un candidat musulman et qui se revendique comme tel, mais faut-il pour autant souligner un lien réel ou supposé avec une communauté ? S'il avait été catholique ou protestant, aurait-on jugé nécessaire de le préciser ? »

Le 4 mai, dans un article publié en page 2 et titré « La bataille des deux Londres », Philippe Bernard prenait soin, d'une phrase, de préciser que Zac Goldsmith est « député de Richmond (Ouest chic de Londres), fils du milliardaire franco-anglais d'origine juive Jimmy Goldsmith, mort en 1997, et marié à une héritière de la famille Rothschild ». « Les origines ne sont pas un sujet dans une élection municipale, expliquait le candidat tory à notre correspondant. J'ai été choisi (par le Parti conservateur) parce que j'ai énormément amélioré mon score aux dernières législatives et parce que j'ai un programme cohérent pour Londres. »

On le voit : nulle référence ici à une quelconque appartenance religieuse. Il en fut ainsi, pour M. Goldsmith, quasiment durant toute la campagne électorale. Le titre de « une » forçait donc un peu le trait, donnant le sentiment que cette élection avait été dominée par l'affrontement, spectaculaire forcément, entre un musulman et un juif. « Milliardaire franco-anglais » aurait suffi, toutes les informations nécessaires figurant à l'intérieur du journal.

Encore une fois, l'identité religieuse d'une personnalité publique lui appartient. C'est à elle de décider si elle souhaite en faire état, ou pas. Et à nous d'agir en conséquence. J'observe d'ailleurs que nous respectons scrupuleusement cette règle s'agissant, par exemple, des membres de l'actuel gouvernement français. Faisons en sorte d'y veiller durant la période électorale intense qui s'annonce. ■

nouchi@lemonde.fr